

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 juillet 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Points 98 et 100 de la liste préliminaire*
Questions de politique macroéconomique
Développement durable et coopération
économique internationale

**Lettre datée du 28 juin 1999, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kenya
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué final du quatrième Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du Marché commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (COMESA), qui s'est tenu à Nairobi les 24 et 25 mai 1999, sous le thème suivant : «Compte à rebours vers la zone de libre-échange du COMESA : 31 octobre 2000» (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 98 et 100 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Njuguna M. **Mahugu**, OGW

* A/54/50

Annexe

Communiqué final du quatrième Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, Nairobi (Kenya), 24-25 mai 1999

[Original : anglais et français]

Le quatrième Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA s'est tenu à Nairobi, en République du Kenya, les 24 et 25 mai 1999, sous le thème suivant : «Compte à rebours vers la zone de libre-échange du COMESA : 31 octobre 2000».

Étaient présents au Sommet les chefs d'État et de gouvernement ci-après :

- a) S. E. M. Daniel Toroitich arap Moi, Président de la République du Kenya;
- b) S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie;
- c) S. E. M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe;
- d) S. E. M. Yoweri K. Museveni, Président de la République d'Ouganda;
- e) S. E. M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie;
- f) S. E. M. Benjamin W. Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie;
- g) S. E. le général Omar El-Bashir, Président de la République du Soudan;
- h) S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi;
- i) S. E. M. Pasteur Bizimungu, Président de la République rwandaise;
- j) S. E. M. Laurent D. Kabila, Président de la République démocratique du Congo;
- k) S. E. M. Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi;
- l) S. E. M. Ismail Omar Guelieh, Président de la République de Djibouti.

Les plénipotentiaires suivants ont représenté leurs pays respectifs :

- a) S. E. M. Arthur Khoza, Vice-Premier Ministre du Royaume du Swaziland;
- b) S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte;
- c) Honorable M. Rundheersing Bheenick, Ministre du Développement économique, de la productivité et du développement régional de Maurice;
- d) Honorable Madame Lila Ratsifandrihamanana, Ministre des affaires étrangères de Madagascar;
- e) Honorable M. Jeremie Bonnelame, Ministre des affaires étrangères des Seychelles;
- f) Honorable M. Ali Said Abdella, Ministre du commerce et de l'industrie d'Érythrée;
- g) Honorable M. Mulatu Teshome, Vice-Ministre du développement économique et de la coopération d'Éthiopie;
- h) Honorable M. Mohammed Munir Chanudhri, chef de délégation de la République islamique fédérale des Comores.

Les personnalités suivantes représentaient leurs organisations au Sommet : S. E. K. Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA); S. E. Vijay S. Makhan, Secrétaire général adjoint de l'Organisation

de l'unité africaine (OUA); S. E. Kaire Mbuende, Secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); M. Tekeste Ghabray, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD); l'Ambassadeur Francis Muthaura, Secrétaire exécutif de la Coopération est-africaine (EAC); M. Philip Lowe, Directeur général (DG VIII) à la Commission de l'Union européenne (UE); M. G. Gondwe, Directeur du Département Afrique au Fonds monétaire international (FMI); M. Peter Magande, Secrétaire général de l'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP); M. Caabi E. Mohamed, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI); M. Martin Ogang, Président de la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le commerce et le développement (Banque de la ZEP); M. Shadrack Lubasi, Directeur général de la Compagnie de réassurance de la ZEP (ZEP-RE); M. Ali Mansoor, Secrétaire exécutif de la Chambre de compensation du COMESA; M. Robert Arunga, Directeur de l'Institut du cuir du COMESA; M. Rolf W. Boehnke, Directeur général du Fonds commun pour les produits de base (CFC).

Les pays suivants ont participé au Sommet en qualité d'observateurs : États-Unis d'Amérique; République française; Pays-Bas; Royaume-Uni; et République d'Inde.

Les organisations ci-après étaient également représentées : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE); et Eastern and Southern African Management Institute (ESAMI).

Le Président en exercice de la Conférence, le Président F. J. T. Chiluba, a déclaré la réunion ouverte et a exprimé sa gratitude au Président Moi, au Gouvernement et au peuple du Kenya pour l'excellente hospitalité accordée à toutes les délégations et pour l'accueil du Sommet. Le Président Chiluba a alors invité S. E. le Président Moi à prendre la parole.

S. E. Daniel arap Moi, Président de la République du Kenya, a exprimé la joie du Kenya d'accueillir ses distingués collègues ainsi que les autres délégués, et affirmé que le quatrième Sommet du COMESA représentait un pas en avant vers la réalisation des objectifs communs. La tâche du Sommet, a-t-il observé, était de concevoir des stratégies pour relever les défis auxquels la région fait face et exploiter les opportunités émergentes.

Il a souligné la nécessité de s'atteler aux problèmes de la globalisation par l'amélioration de l'accès aux marchés, le renforcement des capacités des économies régionales pour la production ainsi que la recherche continue de l'allègement de la dette. Il a en outre souligné que personne ne résoudra les problèmes africains excepté les Africains eux-mêmes et, à cet égard, il a insisté sur la nécessité de la paix et de la sécurité dans la région.

S. E. le Président Moi s'est déclaré heureux de noter les progrès accomplis par le COMESA dans la mise en oeuvre des politiques et programmes convenus par les États membres, et a souligné la nécessité de respecter les engagements pris dans le cadre du COMESA ainsi que le besoin de travailler ensemble en tant que région dans les autres forums internationaux.

Pour conclure, le Président Moi a exprimé ses vifs remerciements au Président Frederick Chiluba et à son bureau pour l'excellent travail accompli au cours des deux dernières années.

S. E. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie et Président sortant de la Conférence, a prononcé un discours liminaire dans lequel il a remercié le Président Moi, au nom de ses collègues et en son nom propre, pour avoir accueilli le Sommet et pour la chaleureuse hospitalité accordée à tous ses distingués collègues.

Il a fait remarquer que dans un monde caractérisé par une globalisation rapide et la concurrence, il est nécessaire de renforcer le mécanisme d'intégration du COMESA afin qu'il serve de tremplin à l'investissement, à la génération de richesse et à la croissance économique.

Le Président Chiluba a également mis en relief les réalisations du COMESA durant son mandat de deux ans. Il a relevé entre autres l'achat d'un siège permanent du COMESA, la réorganisation du secrétariat, les progrès vers l'établissement de la zone de libre-échange, le développement du programme de libre-échange des services, la création de la Compagnie de télécommunications du COMESA (COMTEL), l'élaboration du programme destiné à augmenter les opportunités d'investissement dans le COMESA, la mise en place de la Cour de justice du COMESA, ainsi que le renforcement de la coopération avec les partenaires de développement. Le Président Chiluba a cependant fait remarquer qu'il est nécessaire de prévenir les conflits afin de préserver la paix et la sécurité, qui constituent des conditions préalables au développement social et économique.

S. E. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, a présenté la motion de remerciement. Il a remercié S. E. le Président Moi et le peuple de la République du Kenya pour avoir accueilli le quatrième Sommet et pour leur chaleureuse hospitalité. Il a alors remercié le Président F. J. T. Chiluba de l'efficacité avec laquelle il avait mené les affaires du COMESA pendant les deux dernières années, et pour le rôle crucial que le Bureau du COMESA avait joué.

Le Président Nujoma a souligné la nécessité de faire du COMESA une meilleure place pour nos enfants et les générations à venir, ainsi que le besoin que les États membres du COMESA se complètent les uns les autres. Il a indiqué qu'il attendait avec intérêt l'établissement d'un réseau de télécommunications unique pour tout le COMESA, de même qu'un réseau de services aériens reliant l'ensemble de la région. Le Président Nujoma a alors proposé un nouveau bureau composé du Kenya (Président), de Maurice (Vice-Président) et de la Zambie (Rapporteur).

Le Président Ismail Omar Guelieh de la République de Djibouti a appuyé la proposition faite par le Président Nujoma pour l'élection du nouveau bureau. Le Président Guelieh a exprimé sa gratitude au Président Chiluba pour l'excellent appui qu'il avait accordé au COMESA au cours des deux années écoulées, et au Président Moi pour la chaleureuse hospitalité réservée à toutes les délégations.

La Conférence a unanimement élu pour un mandat de deux ans S. E. Daniel Toroitich arap Moi, Président de la République du Kenya, Président; le Très Honorable Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de Maurice, Vice-Président; et S. E. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie, Rapporteur.

Le Président Moi, dans son discours d'acceptation, a exprimé sa gratitude à ses collègues pour la confiance lui témoignée et a assuré le Sommet qu'ensemble avec son bureau, ils allaient faire tout leur possible pour assurer le succès continu du COMESA. Il a noté qu'en tant que région, le COMESA est toujours confronté à beaucoup de défis à relever, particulièrement en ce qui concerne l'objectif immédiat de réaliser une zone de libre-échange du COMESA le 31 octobre 2000. Le Président Moi a également souligné le besoin de maintenir la paix et la sécurité, conditions préalables du développement économique.

Après l'ouverture solennelle du Sommet, la Conférence a :

Examiné et adopté le Rapport de la septième réunion du Conseil des ministres sur les activités et programmes du COMESA;

Convenu de démarrer un «Compte à rebours vers la zone de libre-échange du COMESA : 31 octobre 2000», en commençant par la conformité par tous les États membres avec les dispositions du Traité du COMESA de publication des tarifs zéro conformément au calendrier convenu, excepté ceux qui ont une dérogation;

Convenu de la nécessité que chaque État membre intensifie ses efforts d'élimination des barrières non tarifaires et d'autres obstacles au commerce;

Convenu que les États membres devraient veiller à se conformer totalement aux dispositions de statu quo aux termes de l'article 46(3) du Traité du COMESA de ne pas modifier les droits d'importation qui ont été réduits;

Exprimé la nécessité que les États membres s'abstiennent de prendre des mesures unilatérales en vue de protéger des industries naissantes, les recettes publiques ou la balance des paiements en respectant les engagements pris aux termes des articles 49(2) et 61 du Traité du COMESA;

Compris la situation unique de la Namibie et du Swaziland et appuyé leurs efforts de renégociation de la démocratisation de l'Accord de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU);

Demandé au secrétariat d'étudier la question des accords bilatéraux et de veiller à ce qu'ils soient compatibles avec les objectifs du COMESA;

Noté que l'élimination des tarifs intra-COMESA pourrait aggraver les déséquilibres du développement entre les États membres et demandé au secrétariat d'explorer des mécanismes compensatoires appropriés;

Convenu de l'application par les États membres du Code d'évaluation GATT de l'Organisation mondiale du commerce et du prélèvement des droits de douane sur base de ce code;

Entériné la décision du Conseil que tous les États membres adoptent le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises de 1996 (Code SH 1996) préparé à huit chiffres à des fins de douane et de statistique;

Adopté les recommandations du Conseil des ministres sur la réalisation des activités nécessaires pour faire la publicité du lancement de la zone de libre-échange du COMESA;

Décidé qu'un groupe de coordination composé d'experts des banques centrales et des ministères des finances soit mis en place pour superviser la mise en oeuvre des mesures de coordination et d'harmonisation des politiques économiques en vue d'atteindre l'objectif final d'une union monétaire;

Convenu que les États membres, particulièrement ceux qui ont un commerce, un investissement et un tourisme transfrontières en expansion, devraient introduire une convertibilité limitée des monnaies entre eux-mêmes en vue de réduire les coûts de transaction, faciliter le flux du commerce et de l'investissement et promouvoir l'utilisation des monnaies régionales;

Entériné la décision du Conseil de créer un comité spécial de la zone de libre-échange (ZLE) composé du Kenya, de Maurice, de la Zambie, de l'Ouganda, de l'Égypte, du Zimbabwe, du Malawi et de la République démocratique du Congo, qui prêtera son concours dans les activités préparatoires au lancement de la ZLE du COMESA le 31 octobre 2000;

Exhorté les États membres n'ayant pas encore entrepris des études individuelles nationales de leurs structures industrielles en vue de l'évaluation des Règles d'origine de les mener et de les finaliser aussitôt que possible;

Convenu que tous les États membres devraient s'atteler sérieusement au problème informatique du bogue du millénaire;

Entériné le besoin d'application dans le COMESA des réglementations libéralisées en matière de transport aérien adoptées par la septième réunion du Conseil des ministres;

Rappelé la décision prise à Kinshasa de constituer la Compagnie de télécommunications du COMESA et a chargé les ministres responsables des transports et communications et les opérateurs nationaux des télécommunications d'accélérer le lancement de ladite compagnie;

Entériné la nécessité que les États membres appuient la FEMCOM dans la mise en place de centres d'information commerciale et le développement de centres de télé-achats, en particulier dans les zones rurales;

Exhorté les États membres n'ayant pas encore ratifié le Traité et d'autres instruments juridiques du COMESA de le faire aussitôt que possible;

Entériné la nécessité que les États membres maintiennent une approche commune coordonnée, dans le cadre de l'OUA, des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce et sur les futures relations ACP/UE;

Réaffirmé la nécessité que les États membres qui ne sont pas encore membres de la Banque de la ZEP adhèrent à cette institution aussitôt que possible;

Convenu que les ministères de coordination des affaires du COMESA devraient assurer le suivi des décisions concernant la ZEP-RE au sujet de la nécessité d'accéder à l'Accord portant création de la compagnie, la facilitation de la cession de contrats de réassurance à la ZEP-RE et la souscription au capital social de l'institution, en s'assurant que ces décisions sont mises en application;

Chargé le secrétariat d'élaborer les modalités de constitution d'une agence d'investissement régionale chargée de promouvoir la région en tant que zone d'investissement commune;

Rappelé sa décision antérieure déclarant la région du COMESA une zone d'investissement commune et chargé le secrétariat de mettre au point les détails sur sa mise en oeuvre, notamment l'identification des projets et programmes nationaux, régionaux et transfrontières qui contribueraient à un développement équilibré et durable de la région;

Approuvé la décision du Conseil concernant la nécessité de créer un fonds africain de garantie destiné à couvrir les risques politiques dans le commerce intra-COMESA et international, et de poursuivre les préparatifs vers un mécanisme de paiement rapide pour permettre aux exportateurs d'être payés avec certitude et rapidité tout en éliminant la confirmation extérieure des lettres de crédit;

Accueilli avec satisfaction l'appui continu des partenaires de coopération aux programmes du COMESA et demandé à tous ces partenaires de poursuivre leur appui aux programmes de l'organisation, qui sont essentiels au fonctionnement effectif de la zone de libre-échange et à l'intégration de la région du COMESA dans l'économie mondiale;

Reconnu le progrès déjà réalisé dans la coordination entre le COMESA et les autres groupements économiques régionaux et convenu de la nécessité de poursuivre l'harmonisation de leurs programmes en vue d'éviter le double emploi et la concurrence, et donné mandat au Bureau du Conseil d'engager un dialogue avec les bureaux des autres groupements économiques régionaux dans le cadre de la Communauté économique africaine;

Rappelé que les États membres, aux termes des articles 3 et 6 du Traité du COMESA, doivent coopérer dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et décidé que soit convoquée au moins une fois par an une réunion des ministres des affaires étrangères du COMESA afin qu'elle examine les modalités de promotion de la paix et de la sécurité en collaboration avec le mécanisme de l'OUA pour la gestion, la prévention et la résolution des conflits, et qu'elle fasse rapport à la Conférence;

Préoccupée que la prévalence des conflits dans la région constitue une sérieuse entrave à l'intégration économique régionale et tenant compte des résolutions de l'OUA et de l'ONU

sur ces conflits, convenu de la nécessité que tous les États membres oeuvrent pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région tel que stipulé par l'article 163 du Traité du COMESA, et exhorté les États membres à continuer à poursuivre des solutions pacifiques à ces conflits dans le cadre de l'OUA et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies;

Exprimé sa gratitude à S. E. Daniel Toroitich arap Moi, Président de la République du Kenya, au Gouvernement et au peuple de la République du Kenya pour la chaleureuse hospitalité fraternelle réservée à toutes les délégations.

S. E. Yoweri K. Museveni, Président de la République d'Ouganda, a proposé une motion de remerciement. Il a exprimé sa gratitude au Président Moi au nom des autres membres de la Conférence et en son nom propre pour l'excellent appui accordé à toutes les délégations. Il a également souligné la nécessité de renforcement de l'intégration par la réalisation d'un marché commun afin d'assurer le développement durable et l'industrialisation, tout en tenant en considération l'importance d'une intégration équilibrée. Il a en outre lancé un appel en faveur d'une globalisation équilibrée et d'efforts soutenus pour résoudre les conflits régionaux.

S. E. le Président Museveni a exprimé sa conviction que chaque délégation quitterait le quatrième Sommet avec une ardeur et un engagement renouvelés pour assurer l'exécution rapide des programmes du COMESA.

L'Honorable R. Bheenick, Ministre du développement économique, de la productivité et de la coopération régionale et plénipotentiaire de Maurice, a alors transmis l'invitation du Très Honorable M. N. Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, à tous les chefs d'État et de gouvernement du COMESA offrant d'accueillir le prochain Sommet du COMESA de l'an 2000 à Maurice.

S. E. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères et plénipotentiaire extraordinaire de la République arabe d'Égypte, a également prononcé une allocution. Il a transmis les vives salutations de S. E. le Président Hosni Mubarak adressées à tous ses collègues. Il a également exprimé sa gratitude au Président Moi, au peuple et au Gouvernement de la République du Kenya pour l'excellente hospitalité réservée à toutes les délégations. Sur ce, il a transmis à la Conférence l'invitation adressée par S. E. le Président Hosni Mubarak à tous les chefs d'État et de gouvernement d'abriter le Sommet du COMESA de l'an 2001 au Caire.

S. E. le Président Daniel Toroitich arap Moi, en clôturant le Sommet, a remercié ses collègues pour leur participation. Il a relevé que ce dernier avait pris des décisions importantes et a lancé un appel pour une exécution opportune de tous les programmes du COMESA. Enfin, le Président Moi a réitéré la nécessité de poursuivre sans relâche la promotion de la paix et de la sécurité dans la région.

La Conférence a adopté son communiqué final tel que lu par le Président en exercice du Conseil des ministres, l'Honorable Nicholas K. Biwott, Ministre de la coopération est-africaine et régionale de la République du Kenya.

Fait à Nairobi, en République du Kenya, le vingt-cinq mai mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, en langues anglaise et française, les deux textes faisant également foi.